Date de génération de ce justificatif : 15/11/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

MR ET MME BERTRAND GOUX – Annonce civile

Référence : L030134

Départements de publication : Ille et Vilaine
Annonce légale publiée le 7 mars 2025 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Annonce civile

ETUDE DE Me Virginie MARSOLLIER-BIELA Notaire à COSSE LE VIVIEN (53230) 14, Rue de la Perception 53230 COSSE LE VIVIEN CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL MR ET MME BERTRAND GOUX Suivant acte reçu par Maître Virginie LAUBRETON, Notaire à COSSE LE VIVIEN, 14 rue de la Perception, le 14/02/2025, Monsieur Bertrand, Daniel, Bernard GOUX, né à DINAN, le 04/09/1972 et Madame Sophie GREINER, née à RENNES, le 28 Septembre 1972 demeurant ensemble à SAINT-M'HERVE (35), « La Poitevinière » mariés à la mairie de SAINT- M'HERVE (35), le 22 juin 2013 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître MARSOLLIER-BIELA, le 19 Juin 2013, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle de biens avec attribution intégrale de ladite communauté au survivant. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec AR ou par acte d'huissier de justice, à Maître Virginie MARSOLLIER-BIELA, notaire à COSSE-LE-VIVIEN, 14, rue de la Perception. En cas d'opposition, les époux peuvent demander

l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance de RENNES Pour avis, Me V. MARSOLLIER-BIELLA Notaire.

Consulter cette annonce en ligne